



**Pôle Ressources
Assemblées**

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

**Séance du 23 juillet 2020 (18h00)
Espace Montgolfier - DAVEZIEUX**

Membres titulaires	:	56
En exercice	:	56
Membres suppléants	:	23
Présents	:	46 + 1
Votants	:	56
Convocation et affichage	:	17/07/2020
Président de séance	:	Monsieur Simon PLENET
Secrétaire de séance	:	Madame Nicole ARCHIER

Etaient présents en qualité de conseillers titulaires : Carlos ALEGRE, Nicole ARCHIER, Assia BAÏBEN, Damien BAYLE, Hugo BOLLEY, Sylvie BONNET, Maryanne BOURDIN, Clément CHAPEL, François CHAUVIN, Nathalie CLÉMENT, Nadège COUZON, Sylvette DAVID, Olivier DE LAGARDE, Christophe DELORD, Gilles DUFAUD, Laurence DUMAS, Christelle ETIENNE, Romain EVRARD, Virginie FERRAND, Christian FOREL, Jérémie FRAYSSE, Yves FRAYSSE, Louis-Claude GAGNAIRE, Frédéric GONDRAND, Denis HONORE, Camille JULLIEN, Thierry LERMET, Sophal LIM, Danielle MAGAND, Edith MANTELIN, Laurent MARCE, Antoine MARTINEZ, Christian MASSOLA, Catherine MICHALON, Denis NEIME, Patrick OLAGNE, Martine OLLIVIER, Agnès PEYRACHE, Simon PLENET, William PRIOLON, Marc-Antoine QUENETTE, Yves RULLIÈRE, Denis SAUZE, Antoinette SCHERER, Michel SEVENIER, Laurent TORGUE.

Etaient présents en qualité de conseillers suppléants : Bruno FANGET.

Pouvoirs : Christian ARCHIER (pouvoir à Denis HONORE), Stéphanie BARBATO-BARBE (pouvoir à Simon PLENET), Jean-Yves BONNET (pouvoir à Virginie FERRAND), Brigitte BOURRET (pouvoir à Christian MASSOLA), Cécilia FARRE (pouvoir à Gilles DUFAUD), Richard MOLINA (pouvoir à Laurent TORGUE), Pascal PAILHA (pouvoir à Sophal LIM), Ronan PHILIPPE (pouvoir à Nicole ARCHIER), René SABATIER (pouvoir à Yves RULLIÈRE).

Etaient absents et excusés : Dominique MAZINGARBE.

CC-2020-250 - RESSOURCES - FINANCES - REGIE EAU - AUTORISATION DE PROGRAMME AP2016/01 "CONSTRUCTION D'UNE USINE DE PRODUCTION D'EAU POTABLE" - ADAPTATION DES CREDITS DE PAIEMENT

Rapporteur : Monsieur Laurent TORGUE

Une autorisation de programme AP2016/01 « Construction d'une usine de production d'eau potable » a été ouverte par délibération n°328 du 21 décembre 2015 en application des articles L 2311-3 et R2311-9 du Code Général des Collectivités Locales.

Cette autorisation de programme a été transférée à la régie eau Annonay Rhône Agglo de part le transfert de compétence eau potable au premier janvier 2019.

Il convient, au stade du budget primitif 2020, d'adapter cette autorisation de programme pour réviser sur les exercices 2020 et suivants la répartition annuelle des crédits de paiement

DÉLIBÉRÉ

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité

MODIFIE la répartition des crédits de paiements pour les exercices 2020 et suivants selon les indications figurant dans le tableau en annexe de la présente délibération (« situation modifiée »).

ENVELOPPE DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME (AP)	
Budget régie eau Annonay Rhône Agglo	8 000 000 € HT

REPARTITION PLURIANNUELLE DES CREDITS DE PAIEMENT (CP)		
	Situation actuelle	Situation modifiée
Mandaté Exercice 2016	0,00 € HT	0,00 €
Mandaté Exercice 2017	11 804,00 € HT	11 804,00 € HT
Mandaté Exercice 2018	42 647,00 € HT	42 647,00 € HT
CP Exercice 2019	98 420,00 € HT	27 464,25 € HT
CP Exercice 2020	7 847 129,00 HT	107 650,00 € HT
CP Exercice 2021 et suivant		7 810 434,75 HT

Fait à Davézieux le : 30/07/20
 Affiché le : 30/07/20
 Transmis en sous-préfecture le : 30/07/20

Pour extrait certifié conforme au
 registre des délibérations du
CONSEIL COMMUNAUTAIRE
 Le Président



Simon PLENET

